



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 3207

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Marie-George Buffet. Je m'associe naturellement à ce moment de profonde émotion.

Monsieur le Premier ministre, le mot " salaires " semble tabou pour votre gouvernement. Pourtant, les luttes salariales se multiplient.

Comment s'en étonner ? Le pouvoir d'achat de nos compatriotes est malmené par la hausse des loyers et des produits alimentaires. Vous aviez vendu l'ouverture à la concurrence en invoquant la baisse des tarifs. Résultat : les prix du gaz et de l'électricité ne cessent de grimper.

Le pouvoir d'achat en berne, ce sont aussi les bas salaires. Depuis que vous êtes au pouvoir, les richesses produites par le travail sont allées aux dividendes, au détriment des salaires. Votre nouveau pacte européen va encore aggraver cette injustice.

Pendant ce temps, les patrons du CAC 40 se sont octroyé une augmentation de 24 %. Quel affront pour celles et ceux qui travaillent dur et comptent pour tout, y compris pour se nourrir ! Comment joindre les deux bouts avec seulement 1073 euros par mois - le montant net du SMIC ? Comment accepter la baisse du salaire réel des employés ? Comment ignorer les salaires de misère des femmes qui subissent un temps partiel imposé ? Le " travailler plus pour gagner plus " du candidat de 2007 est devenu dans les faits : " Actionnaires, enrichissez-vous ; salariés, serrez-vous la ceinture ! "

Monsieur le Premier ministre, la justice sociale et le bien-être des familles appellent une augmentation des salaires. La sortie de crise et une véritable relance requièrent des salaires dignes et des emplois durables. Le temps des larmes de crocodile (*Exclamations sur quelques bancs du groupe UMP*) versées sur le pouvoir d'achat, le temps du " panier des essentiels " et de la prime aux salariés est révolu. Passez aux actes ! N'en déplaie au MEDEF, il faut une augmentation générale des salaires.

Allez-vous porter le SMIC à 1600 euros ? Allez-vous renoncer au gel du point d'indice de la fonction publique ? Allez-vous lancer une grande conférence nationale sur les salaires avec les partenaires sociaux et assurer l'égalité salariale entre les hommes et les femmes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Madame la députée, puisque vous voulez que nous parlions de la défense du pouvoir d'achat, il me semble important de renvoyer chacun à son bilan en la matière. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Marcel Rogemont. Sarkozy, par exemple ?

M. Michel Lefait. Huit ans que vous êtes au pouvoir !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Les gouvernements auxquels vous avez participé sont ceux qui ont gelé les salaires à cause des trente-cinq heures ! On a voulu empêcher l'économie française de sombrer, mais au prix d'un blocage des salaires. Et qui en a fait les frais ? Les salariés, les employés, les ouvriers dont vous parlez si souvent et si bien, mais pour lesquels vous n'avez rien fait à l'époque où les trente-cinq heures ont été imposées avec la dureté que l'on sait. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP. - Protestations sur les*

bancs du groupe SRC.)

M. Henri Emmanuelli. Scandaleux !

M. Marcel Rogemont. Si les trente-cinq heures sont une telle calamité, vous n'avez qu'à les supprimer !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Pour notre part, dans le prolongement de ce qu'a voulu notamment Gérard Larcher, nous avons fait en sorte que, dans huit branches sur dix - celles qui couvrent presque toutes les entreprises -, tous les *minima* salariaux soient supérieurs au SMIC. C'est nous qui l'avons fait, et personne d'autre !

Le SMIC ne concerne que 10 % des salariés. Nous préférons que tous les salariés bénéficient d'augmentations de salaire. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Vous auriez également pu parler de ce qui a été fait en matière de participation et d'intéressement grâce à la loi de décembre 2008, que vous n'avez hélas pas votée. *(Même mouvement.)*

M. le président. Allons ! monsieur Bataille, monsieur Néri...

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Cette loi a notamment permis de débloquent 1,8 milliard d'euros, qui ont été distribués aux salariés. *(Même mouvement.)*

M. Henri Emmanuelli. Personne ne vous croit !

M. Jean Launay. Honteux !

M. le président. Je vous en prie. Cela devient impossible !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Vous parlez d'une meilleure répartition de la valeur ; passez donc aux actes ! Lorsque le texte permettant aux salariés de toucher une nouvelle prime en cas d'augmentation des dividendes vous sera soumis, ne versez pas dans l'incantation, dans la dénonciation ; faites ce qu'attendent les salariés de notre pays : rejoignez la majorité pour leur permettre d'avoir plus ! *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* Voilà ce en quoi nous croyons.

Ce qui se passe aujourd'hui, un an avant l'élection présidentielle, est intéressant : il y a, d'un côté, ceux qui mènent une pré-campagne mais qui n'ont rien à proposer ; de l'autre, ceux qui, au Gouvernement et dans la majorité, agissent. *(Protestations sur les bancs du groupe SRC.)* Nos choix ne sont pas simples ; ils doivent être responsables. Mais les Français verront bien la différence entre votre démagogie et notre action !

(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)

M. Michel Sapin. Ça, c'est vrai : ils verront la différence !

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3207

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 mai 2011